

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.18.2018

Page 1 sur 12

ONS Hardener

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : ONS Hardener

Code produit : ONS-1

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Agent de durcissement liquide pour résine époxy

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

Nord-Américain

Gougeon Brothers, Inc.
100 Patterson Ave.
Bay City, MI 48706, U.S.A.
310-882-2120
safety@entropyresin.com

Fournisseur :

Canada

Composites One
26596 Gloucester Way Unit #105
Langley, BC V4W 4A8

Ligne d'urgence :

Nord-Américain

CHEMTREC

800-424-9300 US

703-527-3887 International

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Troubles sévères des yeux, catégorie 1

Corrosion de la peau, catégorie 1B

Sensibilisation de la peau, catégorie 1

Sensibilisation respiratoire, catégorie 1

Toxicité aiguë (orale), catégorie 4

Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition répétée, catégorie 1

Toxicité reproductrice, catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H318 Provoque de sérieuses lésions aux yeux.

H314 Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.18.2018

Page 2 sur 12

ONS Hardener

- H317 Peut causer une réaction allergique de la peau.
- H334 Peut causer des symptômes d'allergie ou l'asthme ou encore des difficultés respiratoires si inhalé.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H372 Dommages aux organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition.
- H361 Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou du fœtus.

Déclarations de mise en garde :

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.
- P260 Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.
- P264 Bien se laver la peau et les yeux après utilisation.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir de la zone de travail.
- P284 En cas de ventilation inappropriée, porter une protection respiratoire.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P201 Obtenir des directives précises avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant que toutes les mesures de sécurité aient été lues et comprises.
- P310 Appeler immédiatement le CENTRE ANTIPOISON/un médecin
- P305+P351+P338 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer.
- P321 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).
- P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.
- P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
- P303+P361+P353 SI SUR LA PEAU (ou sur les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou prendre une douche.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir en position confortable pour lui permettre de respirer.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver abondamment avec de l'eau / du savon.
- P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin
- P342+P311 En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.
- P330 Rincer la bouche
- P301+P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.
- P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
- P308+P313 En cas d'exposition ou si concerné : Obtenir des soins médicaux.
- P405 Entreposer dans un endroit fermé à clé.
- P501 Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Dangers non classés par ailleurs : Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 100-51-6	Alcool benzylique	0.1-8
Numéro CAS : 9046-10-0	alpha-(2-Aminométhylethyl)-omega-(2- aminométhylethoxy)-poly(oxy(méthyl-1,2-ethanediyl))	28-30
Numéro CAS : 140-31-8	1-Pipérazineéthanamine	<1
Numéro CAS : 27344-41-8	Benzenesulfonic acid, 2,2'-([1,1'-biphenyl]-4,4'-diyldi-2,1-ethenediyl)bis-, sodium salt (1:2)	<0.01

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.18.2018

Page 3 sur 12

ONS Hardener

Numéro CAS : 25620-58-0	Trimethylhexamethylenediamine	20-25
Numéro CAS : 2855-13-2	3-aminométhyle-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	<8
Numéro CAS : 110-85-0	Pipérazine	0.1-2
Numéro CAS : 68609-08-5	Cyclohexaneméthanamine, 5-amino-1,3,3-triméthyl-, produits de réaction avec l'homopolymère de l'éther diglycidyle de bisphénol A	2-15
Numéro CAS : 111850-23-8	Phenol, 4,4'-(1-méthylethylidene)bis-, polymer with 2-(chlorométhyl)oxirane, reaction products with 2,2,4(or 2,4,4)-triméthyl-1,6-hexanediamine	10-14
Numéro CAS : 103-50-4	Dibenzyl ether	<0.1
Numéro CAS : 1761-71-3	4,4' - Méthylènebis(cyclohexylamine)	14-16
Numéro CAS : 17455-13-9	1,4,7,10,13,16-Hexaoxacyclooctadecane	<0.01

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable

Maintenir les voies ariennes non obstruées

Consulter un médecin en cas de malaise

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés

Laver la zone avec au savon et à l'eau

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes

Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement

Continuer à rincer

Consulter un médecin

Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Après ingestion :

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau

Ne PAS faire vomir

Consulter un médecin en cas de malaise

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.18.2018

Page 4 sur 12

ONS Hardener

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de lutttes contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Voir Section 8

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

Précautions particulières :

L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion

Couper les sources d'inflammation

Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels)

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.18.2018

Page 5 sur 12

ONS Hardener

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

Entreposer loin d'aliments.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
Canada	Pipérazine	110-85-0	VLEP Colombie britannique - Valeur d'exposition MPT 8 heures: 0,3 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	VLEP Colombie britannique - LECT 15 minutes : 1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	VLEP Manitoba - Limites d'exposition 8 heures (VLS-MPT) : 0,03 ppm
	Pipérazine	110-85-0	VLEP Ontario - Valeur d'exposition 8 heures MPT (MPT) : 0,03 ppm

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Protection respiratoire :

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.18.2018

Page 6 sur 12

ONS Hardener

Mesures générales d'hygiène :

- Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.
- Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Effectuez un entretien de routine.
- Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide clair jaune léger
Odeur :	Ammoniacal
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible
Valeur pH :	Non déterminé ou non disponible
Point de fusion / point de congélation :	Non déterminé ou non disponible
Point/intervalle d'ébullition :	Non déterminé ou non disponible
Point d'éclair :	> 100 °C
Taux d'évaporation :	Non déterminé ou non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité :	920 à 1000 kg/m ³ à 25 °C (typique)
Densité relative :	1,0
Solubilités :	Non déterminé ou non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé ou non disponible
Température d'autoinflammation :	Non déterminé ou non disponible
Température de décomposition :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité dynamique :	0,05 à 0,2 Pa.s à 25 °C
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

Informations supplémentaires

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Conditions à éviter :

Aucun connu.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.18.2018

Page 7 sur 12

ONS Hardener

Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Nocif en cas d'ingestion

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
3-aminométhyle-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	orale	DL50 - Rat - 1,030 mg/kg
Alcool benzylique	orale	DL50 - Rat - 1,230 mg/kg
	inhalation	DL50 - Rat - > 4,178 mg/m ³
1,4,7,10,13,16-Hexaoxacyclooctadecane	orale	DL50 - Cochon d'Inde : 59 mg/kg
1-Pipérazineéthanamine	orale	DL50 - Poulet - 1500 mg/kg
4,4' - Méthylènebis(cyclohexylamine)	orale	DL50 - Rat - 380 mg/kg

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
alpha-(2-Aminométhylethyl)-omega-(2-aminométhylethoxy)-poly(oxy(méthyl-1,2-ethanediy))	Corrosif pour la peau.
3-aminométhyle-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	Corrosif pour la peau.
Cyclohexaneméthanamine, 5-amino-1,3,3-triméthyl-, produits de réaction avec l'homopolymère de l'éther diglycidyle de bisphénol A	Irritant cutané.
1-Pipérazineéthanamine	Corrosif pour la peau.
Pipérazine	Dommages cutanés
Triméthylhexaméthylènediamine	Provoque des brûlures cutanées

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.18.2018

Page 8 sur 12

ONS Hardener

Nom	Résultat
Phenol, 4,4'-(1-methylethylidene)bis-, polymer with 2-(chloromethyl)oxirane, reaction products with 2,2,4(or 2,4,4)-trimethyl-1,6-hexanediamine	Corrosif pour la peau.
4,4' - Méthylènebis(cyclohexylamine)	Corrosif pour la peau.

Dommmages/irritations oculaires sévères

Évaluation : Provoque de sérieuses lésions aux yeux.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Cyclohexaneméthanamine, 5-amino-1,3,3-triméthyl-, produits de réaction avec l'homopolymère de l'éther diglycidyle de bisphénol A	Effet irritant sur les yeux.
Phenol, 4,4'-(1-methylethylidene)bis-, polymer with 2-(chloromethyl)oxirane, reaction products with 2,2,4(or 2,4,4)-trimethyl-1,6-hexanediamine	Corrosif pour les yeux.
4,4' - Méthylènebis(cyclohexylamine)	Corrosif pour les yeux.
Benzenesulfonic acid, 2,2'-([1,1'-biphenyl]-4,4'-diylidene-2,1-ethenediyl)bis-, sodium salt (1:2)	Effet irritant sur les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Peut causer une réaction cutanée allergique Peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou encore des difficultés respiratoires en cas d'inhalation

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
3-aminométhyle-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	Sensibilisation par contact cutané.
Cyclohexaneméthanamine, 5-amino-1,3,3-triméthyl-, produits de réaction avec l'homopolymère de l'éther diglycidyle de bisphénol A	Sensibilisation par contact cutané.
1-Pipérazineéthanamine	Sensibilisation par contact cutané.
Pipérazine	Exposition prolongée ou répétée peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes sensibles.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.18.2018

Page 9 sur 12

ONS Hardener

Nom	Résultat
Trimethylhexamethylenediamine	Sensibilisation par contact cutané.
Phenol, 4,4'-(1-methylethylidene)bis-, polymer with 2-(chloromethyl)oxirane, reaction products with 2,2,4(or 2,4,4)-trimethyl-1,6-hexanediamine	Sensibilisation par contact cutané.
4,4' - Méthylènebis(cyclohexylamine)	Sensibilisation par contact cutané.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagenicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Susceptible de causer des dommages au niveau de la fertilité ou du fœtus

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Pipérazine	Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou du fœtus.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Provoque des dommages graves aux organes suite à une exposition répétée ou prolongée

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
4,4' - Méthylènebis(cyclohexylamine)	Ingestion - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou prolongées. - Foie, système musculo-squelettique

Toxicité par aspiration

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.18.2018

Page 10 sur 12

ONS Hardener

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

Autres informations :

Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
3-aminométhyle-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	CL50 - Daphnia magna (Puce d'eau) - 17,4 mg/L - 48 heures
4,4' - Méthylènebis(cyclohexylamine)	CE50 - Daphnia magna - 7,07 mg/L - 48 heures

Toxicité chronique (à long terme)

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)



Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015



Date de préparation initiale : 04.18.2018

Page 11 sur 12



ONS Hardener

N° UN	2735
Nom d'expédition approprié UN	Amines, liquide, corrosif, N.S.A. (Isophorone diamine)
Classe(s) de danger UN pour le transport	8  
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	2735
Nom d'expédition approprié UN	Amines, liquide, corrosif, N.S.A. (Isophorone diamine)
Classe(s) de danger UN pour le transport	8  
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
Numéro EMS	F-A, S-B
Quantités faisant l'objet d'une exception	30mL emball. intérieur ; 1L emball. extérieur
Quantité limitée	5L

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	2735
Nom d'expédition approprié UN	Amines, liquide, corrosif, N.S.A. (Isophorone diamine)
Classe(s) de danger UN pour le transport	8  
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
Quantités faisant l'objet d'une exception	30mL emball. intérieur ; 1L emball. extérieur
Quantité limitée	1L

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.18.2018

Page 12 sur 12

ONS Hardener

Liste intérieure des substances (DSL) :

9046-10-0	alpha-(2-Aminométhylethyl)-omega-(2- aminométhylethoxy)-poly(oxy(méthyl-1,2-ethanediyl))	répertorié
2855-13-2	3-aminométhyle-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	répertorié
100-51-6	Alcool benzylique	répertorié
68609-08-5	Cyclohexanéméthanamine, 5-amino-1,3,3-triméthyl-, produits de réaction avec l'homopolymère de l'éther diglycidyle de bisphénol A	répertorié
140-31-8	1-Pipérazineéthanamine	répertorié
110-85-0	Pipérazine	répertorié
25620-58-0	Triméthylhexaméthylènediamine	répertorié
111850-23-8	Phénol, 4,4'-(1-méthylethylidène)bis-, polymère avec 2-(chlorométhyl)oxirane, produits de réaction avec 2,2,4(or 2,4,4)-triméthyl-1,6-hexanèdiamine	répertorié
103-50-4	Dibenzyl éther	répertorié
1761-71-3	4,4' - Méthylènebis(cyclohexylamine)	répertorié
17455-13-9	1,4,7,10,13,16-Hexaoxacyclooctadécane	répertorié
27344-41-8	Benzènesulfonate de sodium, 2,2'-([1,1'-biphényl]-4,4'-diyl)di-2,1-éthènediyl)bis-, sel de sodium (1:2)	répertorié

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits dangereux. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous savons. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA : 3-0-0

HMIS : 3-0-0

Date de préparation initiale : 04.18.2018

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit